

6NAPSE

Société par actions simplifiée
Au capital de 151.850 euros
Siège social : 2, voie de L'innovation, Pharmaparc
27100 VAL-DE-REUIL
821 908 159 RCS EVREUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2025 s'élevant à 536.561,92 euros de la manière suivante :

- Au compte « Réserve Légale » : pour 941 euros,
- Au compte « Autres Réserves » pour 535.620,92 euros

Après affectation, le compte « Autres Réserves » s'élève à la somme de 1.578.631,46 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu antérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2025.

Certifié conforme
La Présidence

Comptes Annuels

Période du 01/08/2024 au 31/07/2025

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56, avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax. +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47964501308

ETATS FINANCIERS AU 31/07/2025

SAS 6NAPSE

2 voie DE L'INNOVATION
27100 VAL-DE-REUIL
Siret : 82190815900014

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 6NAPSE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 4 020 131 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 536 562 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
2 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 154			36 154
Immobilisations incorporelles	36 154			36 154
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 080 765	314 749	344 342	3 051 173
- Installations générales, agencements aménagements divers	311 999	4 424		316 424
- Matériel de transport		30 063		30 063
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 292	7 140	8 008	29 425
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		77 969		77 969
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 423 057	434 345	352 349	3 505 052
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	151 031		16 031	135 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	29 765	381		30 146
Immobilisations financières	180 796	381	16 031	165 146
ACTIF IMMOBILISE	3 640 006	434 726	368 380	3 706 352

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		434 345	381	434 726
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		434 345	381	434 726
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		352 349	16 031	368 380
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		352 349	16 031	368 380

Immobilisations corporelles

Le matériel industriel immobilisée durant l'exercice a été amorti selon le mode dégressif

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 6NERGY 27100 VAL DE REUIL	23 541	280 047	90,00	71 914
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	135 000	135 000	338 950		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 103	2 051		36 154
Immobilisations incorporelles	34 103	2 051		36 154
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 029 924	511 288	344 342	2 196 871
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 922	36 216		182 138
- Matériel de transport		5 344		5 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 413	6 218	8 008	16 624
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 194 260	559 067	352 349	2 400 978
ACTIF IMMOBILISE	2 228 363	561 118	352 349	2 437 131

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 740 330 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 146		30 146
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	901 718	901 718	
Autres	745 351	745 351	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	63 116	63 116	
Total	1 740 330	1 710 184	30 146
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	735
AVOIRS NON ENCORE RECUS	16 580
Total	17 315

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 151 850,00 euro décomposé en 15 185 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 244	10,00
Titres émis pendant l'exercice	941	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 185	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 916 260 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	677 363	196 441	480 922	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 810	12 810		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 495	140 495		
Dettes fiscales et sociales	393 643	393 643		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 400	1 400		
Autres dettes (**)	681 989	681 989		
Produits constatés d'avance	8 560	8 560		
Total	1 916 260	1 435 338	480 922	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	385 740			
(**) Dont envers les associés	681 989			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP ELECTRICITE	14 270
FNP ENTRETIEN MAINTENANCE	10 264
FNP HONORAIRES	8 623
PERS. - DETTE PROV CP/RTT BRUT	38 488
CH SOCIALES - DETTES PROV CP/RTT	15 141
CVAE	2 697
Total	89 482

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA LOYERS	55 753		
CCA CONTRATS	3 344		
CCA Assurances, période d avance	710		
CCA honoraires	1 498		
CCA PUBLICITE	643		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL	1 168		
Total	63 116		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	8 560		
Total	8 560		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 394 875	200 983	3 595 857
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	605 297		605 297
TOTAL	4 000 172	200 983	4 201 154

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 873 euro

Honoraire des autres services : 1 500 euro

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 2 239 euro

Montant compris dans les produits financiers : 1 737 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	20 055	
Subventions d'investissement virées au résultat		85 612
TOTAL	20 055	85 612

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
Total	26	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 46 152 euro
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSE															Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																										
Adresse de l'entreprise 2 voie DE L'INNOVATION 27100 VAL-DE-REUIL															Durée de l'exercice précédent* 12																										
Numéro SIRET* 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4															Néant ☐ *																										
																									Exercice N clos le, 31/07/2025																
																									Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3						
Capital souscrit non appelé (I) AA																																									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *													AB						AC																				
		Frais de développement *													CX						CQ																				
		Concessions, brevets et droits similaires													AF	36 153					AG	36 153																			
		Fonds commercial (1)													AH						AI																				
		Autres immobilisations incorporelles													AJ						AK																				
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles													AL						AM																				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains													AN						AO																				
		Constructions													AP						AQ																				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels													AR	3 051 172					AS	2 196 870 854 301																			
		Autres immobilisations corporelles													AT	375 910					AU	204 106 171 803																			
		Immobilisations en cours													AV	77 968					AW	77 968																			
		Avances et acomptes													AX						AY																				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence													CS						CT																				
		Autres participations													CU	135 000					CV	135 000																			
		Créances rattachées à des participations													BB						BC																				
		Autres titres immobilisés													BD						BE																				
		Prêts													BF						BG																				
		Autres immobilisations financières*													BH	30 145					BI	30 145																			
TOTAL (II)															BJ	3 706 351					BK	2 437 131 1 269 220																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements													BL						BM																				
		En cours de production de biens													BN						BO																				
		En cours de production de services													BP						BQ																				
		Produits intermédiaires et finis													BR						BS																				
		Marchandises													BT						BU																				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes													BV						BW																				
		Clients et comptes rattachés (3)*													BX	901 717					BY	901 717																			
		Autres créances (3)													BZ	745 350					CA	745 350																			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé													CB						CC																				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)													CD	9 999					CE	9 999																			
															CF	1 030 727					CG	1 030 727																			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*													CH	63 115					CI	63 115																				
	TOTAL (III)													CJ	2 750 911					CK	2 750 911																				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)													CW																											
	Primes de remboursement des obligations (V)													CM																											
	Ecart de conversion actif* (VI)													CN																											
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)															CO	6 457 262						1A	2 437 131 4 020 131																	
Renvois : (1) Dont droit au bail :																				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an					CR					
Clause de réserve de propriété :*			Immobilisations :						Stocks :						Créances :																										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS 6NAPSE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 151 850)			DA	151 850	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	207 983	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	14 244	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 043 010	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	536 561	
	Subventions d'investissement			DJ	150 221	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 103 871	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	677 362	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	694 799	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	140 494	
	Dettes fiscales et sociales			DY	393 643	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 400	
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	8 560	
TOTAL (IV)			EC	1 916 260		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 020 131		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 435 338
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 6NAPSE						Néant ☐ *		
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	4 000 171	FH	200 982	FI	4 201 154
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 000 171	FK	200 982	FL	4 201 154
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	41 024
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	87 648
	Autres produits (1) (11)						FQ	32
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 329 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 735 194
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	22 615
	Salaires et traitements*						FY	970 362
	Charges sociales (10)						FZ	391 861
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements (14)				GA	541 062
			– dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	5
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 661 102	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	668 757	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 052
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	5 052
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	29 506
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	29 506
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(24 454)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	644 303	

Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSE										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	85 611
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	85 611
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	20 055
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	20 055
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	65 556
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	173 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 420 523
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 883 962
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	536 561
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	130 458
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	1 736
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	2 238
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	87 648
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires A9					
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		Amortissements des immobilisations								20 055	
Subventions d'investissement virées au résultat									85 611		
(8)		Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N	
	Charges antérieures									Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

☒

☐

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	20 055
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	20 055
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	85 611
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	85 611

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSE													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	36 153	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	3 080 765	KT		KU	314 749		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	311 999	KW		KX	4 424			
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	30 062			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	30 292	LC		LD	7 140			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	77 968			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	3 423 056	LO		LP	434 344			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	151 030	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	29 764	1U		1V	381				
TOTAL IV					LQ	180 795	LR		LS	381				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	3 640 005	0H		0J	434 726				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	36 153	1X					
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	344 341	MK	3 051 172	ML					
	Autres immobilisations	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	316 423	MO					
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	30 062	MR					
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	8 007	MT	29 424	MU					
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	77 968	NB					
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
TOTAL III		IY		NG	352 349	NH	3 505 052	NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W					
	Autres participations		I0		0X	16 030	0Y	135 000	0Z					
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	30 145	2G					
	TOTAL IV		I3		NJ	16 030	NK	165 145	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	368 380	0L	3 706 351	0M						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31/07/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 6NAPSE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6NAPSE</u>											Néant ☐ *											
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN							
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE	34 102			PF	2 050			PG				PH	36 153						
TOTAL I			RK	34 102			RM	2 050			RN				RO	36 153						
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 029 924			QA	511 288			QB	344 341			QC	2 196 870						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	145 922			QE	36 216			QF				QG	182 138						
	Matériel de transport		QH				QI	5 344			QJ				QK	5 344						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 413			QM	6 218			QN	8 007			QO	16 624						
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL II			QU	2 194 259			QV	559 067			QW	352 349			QX	2 400 977						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	2 228 362			ØP	561 118			ØQ	352 349			ØR	2 437 131						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incor- porelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM											NO		
Total général (I+II+III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY					Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice					Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler													Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations													SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5^e du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6NAPSE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	30 145		UV			UW	30 145	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	901 717		901 717					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* ☐ UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	36 550		36 550					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	692 221		692 221					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	16 579		16 579					
	Charges constatées d'avance				VS	63 115		63 115					
TOTAUX					VT	1 740 329		VU	1 710 184		VV	30 145	
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH	677 362		196 441		480 921				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	12 810		12 810						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	140 494		140 494						
Personnel et comptes rattachés				8C	38 487		38 487						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	69 982		69 982						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	72 774		72 774						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	206 027		206 027						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	6 372		6 372						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	1 400		1 400						
Groupe et associés (2)				VI	681 989		681 989						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L	8 560		8 560						
TOTAUX					VY	1 916 260		VZ	1 435 338		480 921		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	385 739		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					



ELBEUF
11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG
56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG-ACHARD
62, rue de l'avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

copie certifiée conforme
[Signature]

6NAPSE

2 voie de l'innovation, Pharmaparc,
27100 VAL-DE-REUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2025



contact@cogebbs.com - www.cogebbs.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux
Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen

COGEBBS ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 -
TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



6NAPSE

Exercice clos le 31 juillet 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société 6NAPSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6NAPSE relatifs à l'exercice clos le 31 Juillet 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Août 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



6NAPSE

Exercice clos le 31 juillet 2025

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



6NAPSE

Exercice clos le 31 juillet 2025

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 17 décembre 2025

Le commissaire aux comptes

Signé par Benedicte Breant Deliens
Le 17 déc. 2025



doc_Dzd3
tx_MyL3OxD02374

COGEBIS ADEC EUROPE

Bénédicte BREANT DELIENS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2025	Net 31/07/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 154	36 154		2 051
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 051 173	2 196 871	854 302	1 050 841
Autres immobilisations corporelles	375 911	204 107	171 804	177 956
Immobilisations corporelles en cours	77 969		77 969	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	135 000		135 000	135 000
Créances rattachées aux participations				16 031
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 146		30 146	29 765
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 706 352	2 437 131	1 269 220	1 411 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				108
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	901 718		901 718	1 328 779
Autres créances	745 351		745 351	749 945
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	9 999		9 999	9 999
Disponibilités	1 030 728		1 030 728	995 269
Charges constatées d'avance (3)	63 116		63 116	78 299
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 750 911		2 750 911	3 162 399
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 457 263	2 437 131	4 020 131	4 574 042
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2025	31/07/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	151 850	142 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	207 983	97 614
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	14 244	14 244
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 043 011	414 371
Report à nouveau		-32 570
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	536 562	661 210
Subventions d'investissement	150 221	235 833
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 103 871	1 533 142
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	677 363	1 063 102
Emprunts et dettes financières diverses (3)	694 799	1 276 858
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 495	77 176
Dettes fiscales et sociales	393 643	512 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 400	24 913
Autres dettes		35 506
Produits constatés d'avance	8 560	50 480
TOTAL DETTES	1 916 260	3 040 901
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 020 131	4 574 042
(1) Dont à plus d'un an (a)	480 922	677 363
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 435 338	2 363 538
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2025	31/07/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 201 154	4 055 862
Chiffre d'affaires net	4 201 154	4 055 862
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>200 983</i>	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	41 025	8 611
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	87 649	13 937
Autres produits	32	51
Total I	4 329 860	4 078 461
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 735 194	1 675 970
Impôts, taxes et versements assimilés	22 616	21 990
Salaires et traitements	970 362	896 803
Charges sociales	391 861	384 263
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	541 063	550 715
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5	95
Total II	3 661 102	3 529 836
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	668 758	548 625
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 052	5 713
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		135 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 052	140 713
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	29 507	15 557
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	29 507	15 557
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-24 455	125 155
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	644 303	673 780

Compte de résultat (suite)

	31/07/2025	31/07/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	85 612	87 951
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	85 612	87 951
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 055	
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 055	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	65 557	87 951
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	173 298	100 521
Total des produits (I+III+V+VII)	4 420 524	4 307 124
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 883 962	3 645 914
BENEFICE OU PERTE	536 562	661 210
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	130 459	97 261
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 737	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 239	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 6NAPSE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 4 020 131 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 536 562 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
2 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 154			36 154
Immobilisations incorporelles	36 154			36 154
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 080 765	314 749	344 342	3 051 173
- Installations générales, agencements aménagements divers	311 999	4 424		316 424
- Matériel de transport		30 063		30 063
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 292	7 140	8 008	29 425
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		77 969		77 969
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 423 057	434 345	352 349	3 505 052
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	151 031		16 031	135 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	29 765	381		30 146
Immobilisations financières	180 796	381	16 031	165 146
ACTIF IMMOBILISE	3 640 006	434 726	368 380	3 706 352

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		434 345	381	434 726
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		434 345	381	434 726
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		352 349	16 031	368 380
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		352 349	16 031	368 380

Immobilisations corporelles

Le matériel industriel immobilisée durant l'exercice a été amorti selon le mode dégressif

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 6ENERGY 27100 VAL DE REUIL	23 541	280 047	90,00	71 914
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	135 000	135 000	338 950		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 103	2 051		36 154
Immobilisations incorporelles	34 103	2 051		36 154
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 029 924	511 288	344 342	2 196 871
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 922	36 216		182 138
- Matériel de transport		5 344		5 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 413	6 218	8 008	16 624
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 194 260	559 067	352 349	2 400 978
ACTIF IMMOBILISE	2 228 363	561 118	352 349	2 437 131

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 740 330 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 146		30 146
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	901 718	901 718	
Autres	745 351	745 351	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	63 116	63 116	
Total	1 740 330	1 710 184	30 146
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	735
AVOIRS NON ENCORE RECUS	16 580
Total	17 315

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 151 850,00 euro décomposé en 15 185 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 244	10,00
Titres émis pendant l'exercice	941	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 185	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 916 260 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	677 363	196 441	480 922	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 810	12 810		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 495	140 495		
Dettes fiscales et sociales	393 643	393 643		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 400	1 400		
Autres dettes (**)	681 989	681 989		
Produits constatés d'avance	8 560	8 560		
Total	1 916 260	1 435 338	480 922	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	385 740			
(**) Dont envers les associés	681 989			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP ELECTRICITE	14 270
FNP ENTRETIEN MAINTENANCE	10 264
FNP HONORAIRES	8 623
PERS. - DETTE PROV CP/RTT BRUT	38 488
CH SOCIALES - DETTES PROV CP/RTT	15 141
CVAE	2 697
Total	89 482

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA LOYERS	55 753		
CCA CONTRATS	3 344		
CCA Assurances, période d avance	710		
CCA honoraires	1 498		
CCA PUBLICITE	643		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL	1 168		
Total	63 116		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	8 560		
Total	8 560		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 394 875	200 983	3 595 857
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	605 297		605 297
TOTAL	4 000 172	200 983	4 201 154

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 873 euro

Honoraire des autres services : 1 500 euro

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 2 239 euro

Montant compris dans les produits financiers : 1 737 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	20 055	
Subventions d'investissement virées au résultat		85 612
TOTAL	20 055	85 612

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
Total	26	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 46 152 euro

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05